

***Contre la construction du nouveau centre de rétention à Villeneuve le Roi.
Pour la suppression des centres de rétention «ces horreurs de la République »***

**Le COLLECTIF du Val de Marne
NI ICI, NI AILLEURS
Contre tous les centres de rétention**

appelle les citoyens, organisations associatives, syndicales et politiques,

**à un grand Rassemblement avec goûter estival
samedi 16 JUIN à Choisy le Roi à partir de 15h00**

**au carrefour Rouget de Lisle
proche du centre de rétention de Choisy le Roi**



- Pour réagir ensemble contre la politique d'immigration du gouvernement, qui se durcit encore avec la création d'un ministère dit de « l'immigration et de l'identité nationale »
- Pour demander la fermeture des centres de rétention, qui sont avant tout des centres de « détention »
- Pour empêcher la construction du nouveau centre à Villeneuve le Roi, construction déjà retardée par une mobilisation locale

Prises de parole, exposition mobile « Ceci n'est pas une prison », informations sur les centres de rétention, ...

Contact : LDH 94.Fédération du Val de Marne BP54. 94211. LA VARENNE ST HILAIRE

Déclaration du COLLECTIF du Val de Marne, NI ICI, NI AILLEURS, contre tous les centres de rétention

Un nouveau centre de rétention dans notre département ?

En novembre 2005, le gouvernement avait demandé au maire de Villeneuve Le Roi de signer un permis de démolir des anciens hangars pour permettre la « reconstruction d'un ensemble immobilier destiné au centre de rétention administrative et la zone d'accueil passagers en instance »

En janvier 2006, le maire de Villeneuve-le-roi, M. Gonzales émettait un avis favorable. Depuis, la procédure d'appel d'offres est lancée et la réalisation de ce nouveau centre de rétention est donc prévisible dans un très court délai.

Pourquoi ce nouveau centre de rétention ?

La loi CESEDA (Code de l'entrée et du séjour des étrangers et demandeurs d'asile) que Nicolas Sarkozy, alors ministre de l'intérieur a fait voter au printemps 2006, restreint très durement les droits au séjour des familles, à la régularisation, aux recours, à l'accès à la nationalité.

Pour renvoyer plus de personnes en les privant de liberté plus longtemps, il manquait une pierre à l'édifice : augmenter le nombre de places de rétention. Le gouvernement a planifié un programme sans précédent d'extension et de construction de centres de rétention, visant à plus que doubler le nombre de places en deux ans. Alors qu'il existait 700 places dans les centres de rétention en métropole en 2003, il y en a aujourd'hui 1400, et 2700 sont prévues pour 2008.

A Villeneuve le Roi sont prévus deux lieux : une zone d'attente, dans laquelle un étranger peut être maintenu le temps nécessaire à son départ, si l'entrée en France lui a été refusée et un centre de rétention administrative dans lequel l'étranger peut être maintenu jusqu'à 30 jours en attendant l'expulsion. La proximité de ces deux lieux rend plus facile les procédures d'expulsion.

Pour remplir les centres de rétention et atteindre les objectifs chiffrés fixés par le ministère, les interpellations se sont multipliées, faisant voler en éclat les règles protectrices des libertés individuelles et l'interdiction de « l'arrestation au faciès ».

Le gouvernement consacre même la possibilité d'enfermer des familles : parents en situation irrégulière faisant l'objet d'une mesure d'éloignement **avec leurs enfants mineurs.**

La politique du chiffre mène au pire

La Cimade est la seule ONG autorisée par la loi à entrer dans les centres de rétention. Afin d'en surveiller les conditions de détention déclare dans son dernier rapport :

« Nous voyons chaque jour un peu plus l'inacceptable. Il est de notre devoir aujourd'hui – ne pas parler serait cautionner – de dire haut et fort que trop, c'est trop !

Quand on commence à « gérer » l'expulsion de personnes comme une usine gère et prévoit sa production, on peut s'attendre au pire. Et le pire arrive. **Il faut arrêter cette « politique du chiffre. Il y a urgence. »**

Le 28 mai 2007.

Ensemble, exigeons la fermeture des centres de rétention

Premiers signataires de l'appel du COLLECTIF du Val de Marne NI ICI, NI AILLEURS :

RESF 94, RUSF 94, UCIJ 94, FCPE 94, ASSOUEVAM, Collectif des Sans Papiers du Val de Marne, Femmes solidaires 94, LDH 94, MRAP 94, CCFD 94, CGT Educ Action 94, Solidaires 94, FSU 94, LCR 94, PCF 94, MJCF 94, Collectif Ivryen de Vigilance contre le Racisme, Collectifs antilibéraux de Villeneuve le Roi, Créteil, Orly, Mosaïque, Comité de Soutien aux roms du Val de Marne, CGT Air France Orly-Nord-VLR, UL CFDT Choisy,Orly, Thiais, SUD Aérien,...